

La baisse des dotations de l'État invitée du débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire constituait la principale question à l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal de Chaingy de jeudi.

Après avoir décrit le contexte économique et celui des finances publiques, Jean-Pierre Durand, le maire, et Pierre Roche, l'adjoint aux finances, ont présenté la situation locale pour 2014 et les perspectives pour 2015 et pour la suite du mandat.

Une situation financière compliquée

Sur le plan des recettes, la baisse de la dotation globale de fonctionnement de l'État (moins 30.000 € en 2014 et moins 70.000 € sur chacun des trois exercices suivants), ainsi que la revalorisation de 0,9 % des valeurs locatives pour 2015, constituent deux des paramètres dans la préparation du budget. À cela s'ajoute l'augmentation de la contribution au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales.

Au niveau des charges, la commune subira l'impact des dépenses d'entretien des nouveaux bâtiments (bâtiment jeunesse et équipement sportif polyvalent), de la reprise de la gestion du restaurant scolaire et de la mise à la charge des communes et des intercommunalités de

l'instruction des permis de construire.

Le débat a donc mis en évidence la nécessité de faire baisser les autres dépenses de fonctionnement. À côté de la réduction déjà engagée des charges sur lesquelles la commune peut agir, une des marges de manœuvre qui s'est dégagée concerne la réflexion sur une renégociation des taux des emprunts antérieurs contractés par la commune. Les autres axes prioritaires ont été la préservation de la capacité d'autofinancement, une réflexion sur la fiscalité durant le mandat, et la continuité des investissements.

Des investissements

Pour 2015, ont été évoqués au titre des investissements, le programme de réhabilitation de la voirie, l'aménagement paysager de la zone d'activité, la livraison de l'équipement sportif polyvalent, l'étude de l'extension de l'école maternelle, le remplacement de la chaudière du Centre associatif et culturel, les travaux au restaurant scolaire. Ils ont approuvé un avenant à l'un des marchés de travaux de l'équipement sportif polyvalent et décidé de participer aux frais d'une classe de découverte à hauteur de 80 € d'aide accordée pour les enfants scolarisés à Chaingy. ■